



*Service régional et départemental  
de la communication interministérielle*

Rouen, le 10 février 2020

## Communication de la préfecture

**Le journal Paris-Normandie /Liberté Dimanche dans son édition du 9 février 2020 diffuse un article intitulé « cette gauche qui s’assume ».**

Cet article s’interroge sur la véracité des propos d’un candidat aux prochaines élections municipales, « *se faisant écho d’un dernier sondage d’origine préfectorale largement favorable à ses couleurs* ».

**Conformément au principe de neutralité devant être observé par les services de l’État, la préfecture dément fermement la commande de tout sondage et de tout commentaire relatifs aux résultats attendus pour le prochain scrutin.**

Il s’impose aux départements ministériels, qu’aucune question d’études ou de sondages ne peut concerner la campagne des élections municipales, tant au niveau national que local, pour des thèmes présents dans la campagne. De telles actions seraient contraires aux dispositions de l’article L.52-8 du code électoral qui interdit le financement par l’État de la campagne électorale d’un candidat.

**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

[www.seine-maritime.ouv.fr](http://www.seine-maritime.ouv.fr) et [www.normandie.ouv.fr](http://www.normandie.ouv.fr) . Twitter : @brefet76 6 **courriel** : [pref-communication@seine-maritime.ouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.ouv.fr)